

L'arnaque des trimestres non validés des ex apprentis, Suite ...et fin??

Au début de l'année 2010, nous avons été informé par des ex-apprentis ou élèves de la SNCF que l'ensemble des trimestres d'apprentissage n'était pas validé par la CNAV.

Cette manipulation de l'esprit des textes entraîne de lourdes conséquences sur la pension de retraite CPRP avec l'augmentation du nombre de trimestres de décote et la perte d'une grande part de l'augmentation de traitement à 55 ans (0,25% par trimestre validé). Mais aussi sur la retraite sécu à 65 ans qui se trouve, de fait, amputée.

Depuis 2010 la fédération SUD-Rail agit auprès du gouvernement et de la SNCF pour que l'ensemble des trimestres des ex-apprentis et ouvriers mineurs de la SNCF soit validé.

La 1ère promotion concernée est celle de 1977/78, la dernière, celle de 2007. Pendant 3 décennies, les ex-apprentis se sont fait véritablement arnaqués. Depuis 2007, grâce à la grève, tous les trimestres d'apprentissages sont validés et annulent d'autant la décote.

Pendant 30 ans, les trimestres étaient cotisés mais non validés, à cause des cadeaux faits au patronat en 1978 par le gouvernement qui instituaient une assiette de cotisation trop basse pour permettre la validation de la plupart des trimestres.

Pour **SUD-Rail**, les apprentis de ces trente ans ne doivent pas être les dindons de la farce. **Tous les trimestres cotisés doivent être validés par la CNAV.**

Malgré nos demandes d'audience et nos manifestations pour exiger du ministère des affaires sociales une validation des trimestres des ex-apprentis ou ouvriers mineurs, la ministre ne veut toujours pas revoir sa loi.

Sur ces trimestres d'apprentissage, **SUD-Rail** et les ex apprentis constatent qu'il existe des écarts sur le nombre de trimestres validés, même au sein d'une promotion.

L'ensemble des décideurs, malgré nos remontées de dossiers d'apprentis, ne peuvent nous donner d'explications plausibles sur ces différences de traitement.



Pour arriver à un règlement qui ne pénalise pas les ex apprentis lors de leur retraite, SUD-Rail revendique qu'une solution pérenne et immédiate soit trouvée au sein du GPF.

Le législateur a mis en place un système de rachat de trimestres pour tous les apprentis le désirant. Chaque apprenti peut racheter jusqu'à 4 trimestres d'apprentissage. Le coût pour un cheminot est d'environ 1250 euros/trimestre.

Pour SUD-Rail, la SNCF doit prendre à sa charge le rachat des trimestres manquant, ceci pour tous les agents qui n'ont pas les 8 trimestres validés.

Il est urgent d'agir pour que les pensions de retraite soit le juste reflet de la carrière.

Nous rappelons que si tous les trimestres étaient validés cela permettrait de réduire la décote de 0.25% /trimestre validé pour chaque apprenti soit 2%, ce qui est loin d'être négligeable !

La véritable réponse à ce problème de retraite c'est l'annulation des contre réformes des retraites: celle de 2007, de 2010, de 2014 et la suppression des cadeaux faits au patronat afin de revenir à une juste répartition!



Mi-Janvier 2016, la DRH nationale a présenté son agenda social aux OS représentatives pour l'année 2016

Lors de cette rencontre, **SUD-Rail** a rappelé la problématique de validation des trimestres des ex apprentis.

La direction nationale n'a pas fermé la porte sur notre revendication, mais uniquement pour les agents en activité. Elle exclue de fait les agents concernés partis en retraite!

La direction doit mener un recensement, effectuer un chiffrage et nous donner sa réponse concernant cette problématique fin février.

Le rachat de trimestre par la SNCF est la seule solution simple et pérenne qui rendrait justice aux ex-apprentis !

SUD- Rail portera cette revendication systématiquement pour enfin régler cette injustice. Les ex apprentis sont des agents avec des longues carrières qui méritent un peu plus de considération de la part de la SNCF. Chacun s'accorde à souligner que les apprentis ont été un véritable apport dans le fonctionnement du service public SNCF et tout le monde souligne la qualité de service rendu.

Maintenant la direction doit prouver que cela n'était pas que des paroles en l'air.

Donc le combat continu, SUD-Rail demande à l'ensemble des ex-apprentis à se tenir prêt pour une mobilisation rapide et massive si la direction ne répond pas aux attentes des ex-apprentis !

